



**ASSOCIATION de GÉOGRAPHES FRANÇAIS, Fondée en 1920 par Emmanuel de Martonne**  
**191, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS**  
**Tel/Fax : 01-45-29-13-40**  
**Courriel : [assogeo@wanadoo.fr](mailto:assogeo@wanadoo.fr)**  
**Site : <https://www.agfgeo.org/>**

L'Association de Géographes Français (AGF) a pour but, aux termes de ses statuts, d'entretenir des relations scientifiques entre les géographes, universitaires, chercheurs, enseignants, étudiants, ingénieurs, praticiens de l'environnement, de l'aménagement ..., responsables publics ou amateurs éclairés. Ouverte, sans exclusive à tous les courants de pensée qui animent et fécondent la discipline, l'association a pour vocation d'être un carrefour d'idées au service de la géographie.

**Elle propose :**

**1** – La tenue de quatre séances thématiques annuelles organisées autour d'un thème d'intérêt scientifique, dont une séance consacrée aux « Concours » (nouvelle question Capes et Agrégations). Les séances se tiennent en général le samedi, à l'Institut de Géographie de Paris, siège de l'Association, ou dans une université de province. Ces séances d'une journée constituent autant de colloques où les communications sont discutées. Ces rencontres scientifiques sont ouvertes à des auditeurs non membres de l'AGF.

**2** – Une revue (parution trimestrielle) – *Bulletin de l'Association de Géographes Français (BAGF)* – qui publie les communications présentées lors des séances, proposées après avis du Comité de Lecture, spécifique à chaque séance, et acceptation du Comité de Rédaction. La revue bénéficie d'une large diffusion avec près de 150 abonnements tant en France qu'à l'étranger. Tous les numéros de la revue, depuis sa création en 1923, sont accessibles en ligne : sur *Persée* pour les numéros de 1924 à 2012 et sur *OpenEdition journals* depuis 2013 (accès libre sur *OpenEdition Freemium* (en lecture simple)), instituant pour toutes les séances les modalités classiques préconisées pour les publications scientifiques (appel à communication, relecture en double expertise anonyme des textes remis, liste des relecteurs). Les noms des relecteurs sont publiés dans les tables annuelles de la revue (numéro de décembre de chaque année) à l'exception des collègues qui auraient expressément souhaité garder l'anonymat. La revue bénéficie du soutien du CNRS.

**L'adhésion à l'association permet l'accès à la Bibliothèque de l'Institut de Géographie de Paris - considérée comme la plus importante de France, et l'une des plus riches au monde - à tous les membres de l'AGF, sur attestation de leur appartenance à l'Association.**

---

**Tarifs 2023 : cotisation à l'AGF**

**Tarif normal : 25 €**

**Tarif réduit, étudiants, ATER, Contrats doctoraux (sur justificatif) : 15 €**

**Cotisation + abonnement à la revue BAGF : Tarif normal : 85 €**

**Tarifs réduits : Retraités : 75 € et Tarifs réduits : Étudiants, ATER, Contrats doctoraux (sur justificatif) : 50 €**

---

**Bulletin d'adhésion**

**NOM et Prénom** \_\_\_\_\_

**Adresse postale** \_\_\_\_\_

**Téléphone portable :** \_\_\_\_\_

**Adresse électronique :** \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

**1 – Adhère à l'AGF seulement**

**2 – Adhère à l'AGF et s'abonne à la revue (BAGF)**

(rayer la mention inutile)

**3 – Ci-joint un chèque de \_\_\_\_\_ euros, libellé à l'ordre de l'Association de Géographes Français ou possibilité de régler cotisation et abonnement à la revue (BAGF) sur Helloasso : <https://www.helloasso.com/associations/association-de-geographes-francais>**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature